
Présidence : Ukraine**950^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 2 mai 2013

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 12 h 30

2. Président : Ambassadeur I. Prokopchuk3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU
CONSEIL DE COOPÉRATION RÉGIONALE,
M. GORAN SVILONOVIĆ

Président, Secrétaire général du Conseil de coopération régionale (PC.DEL/285/13), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/298/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/292/13), Fédération de Russie (PC.DEL/307/13), Suisse (PC.DEL/305/13), ex-République yougoslave de Macédoine (également au nom de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de la Croatie, de la Grèce, de la Moldavie, du Monténégro, de la Roumanie, de la Serbie, de la Slovénie et de la Turquie) (annexe)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Liberté de religion ou de croyance au Kazakhstan* : Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et

pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/299/13), Kazakhstan (PC.DEL/306/13)

- b) *Troisième Conférence ministérielle « Au cœur de l'Asie » dans le cadre du Processus d'Istanbul, tenue à Almaty le 26 avril 2013* : Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/300/13), Afghanistan (partenaire pour la coopération), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/294/13), Fédération de Russie (PC.DEL/310/13), Turquie (PC.DEL/313/13), Secrétaire général
- c) *Incident récent dans la zone de sécurité du conflit transnistrien les 26 et 27 avril 2013* : Président, Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro, la Serbie et la Turquie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre et la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/304/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/296/13), Fédération de Russie (PC.DEL/309/13), Moldavie (PC.DEL/291/13)
- d) *Sanctions administratives infligées à l'organisation non gouvernementale Golos dans la Fédération de Russie* : Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Géorgie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/301/13), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/295/13), Norvège (PC.DEL/312/13), Fédération de Russie (PC.DEL/308/13)
- e) *Exclusion de l'organisation non gouvernementale Centre pour les initiatives civiques de la Chambre des Représentants en Bosnie-Herzégovine* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/293/13), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/290/13)
- f) *Lutte contre les manifestations de nationalisme agressif et de néonazisme* : Fédération de Russie (PC.DEL/311/13), Irlande-Union européenne
- g) *Arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire Timochenko c. Ukraine* : Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de

l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration)
(PC.DEL/302/13), Ukraine

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE**

- a) *Rencontre dans le cadre des négociations « 5+2 » sur le règlement du conflit transnistrien, devant se tenir à Odessa, Ukraine, les 23 et 24 mai 2013 :
Président*
- b) *Table-ronde sur le dialogue interreligieux visant à promouvoir la liberté de religion ou de croyance, devant se tenir à Vienne, le 7 mai 2013 : Président*

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général :
Secrétaire général*
- b) *Incident récent dans la zone de sécurité du conflit transnistrien les 26 et 27 avril 2013 : Secrétaire général*
- c) *Visite du Secrétaire général au Kazakhstan et en Mongolie du 25 avril au 1^{er} mai 2013 : Secrétaire général*
- d) *Journées de la sécurité 2013, devant avoir lieu à Vienne, les 17 et 18 juin 2013 : Secrétaire général*

Point 5 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai 2013 :
Président, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/297/13), Irlande-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro, la Serbie et la Turquie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/303/13)*
- b) *Activités d'observation des élections de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE : Assemblée parlementaire de l'OSCE*
- c) *Processus de sélection concernant le poste de Haut Commissaire pour les minorités nationales : Président*
- d) *Séminaire sur la dimension humaine, devant se tenir à Varsovie du 13 au 15 mai 2013 : Président*

- e) *Conférence de haut niveau de l'OSCE sur la tolérance et la non-discrimination (y compris l'éducation des jeunes aux droits de l'homme axée sur la tolérance et la non-discrimination) : Président*

4. Prochaine séance :

Jeudi 9 mai 2013 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/950

2 May 2013

Annex

FRENCH

Original: ENGLISH

950^e séance plénière

Journal n° 950 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE
MACÉDOINE (ÉGALEMENT AU NOM DE L'ALBANIE, DE LA
BOSNIE-HERZÉGOVINE, DE LA BULGARIE, DE LA CROATIE,
DE LA GRÈCE, DE LA MOLDAVIE, DU MONTÉNÉGR,
DE LA ROUMANIE, DE LA SERBIE, DE LA SLOVÉNIE
ET DE LA TURQUIE)

Merci, Monsieur le Président.

Au nom de la Présidence en exercice macédonienne du Processus de coopération en Europe du Sud Est (SEECF), et de tous ses membres (République d'Albanie, Bosnie-Herzégovine, République de Bulgarie, République hellénique, République turque, Roumanie, République de Serbie, République de Croatie, République de Moldavie, République de Slovénie et Monténégro), je voudrais m'associer aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue à l'actuel Secrétaire général du Conseil de coopération régionale (CCR) au Conseil permanent et le féliciter de sa gestion proactive et prudente du Conseil de coopération régionale.

Je tiens à souligner les priorités et faire part des résultats des activités menées par la Présidence en exercice macédonienne du Processus de coopération en Europe du Sud-Est.

Nous croyons fermement dans les principes de l'inclusion totale et de l'appropriation régionale du processus général de coopération en Europe du Sud-Est. Les activités et les projets menés dans le cadre du Processus de coopération en Europe du Sud-Est sont une initiative conjointe de l'ensemble des États membres.

Comme vous le savez, le Conseil de coopération régionale est une initiative de caractère régional qui a été lancée officiellement lors de la Réunion ministérielle du Processus de coopération en Europe du Sud-Est à Sofia le 27 février 2008, elle représente une plateforme importante pour la coordination et la facilitation de nos projets communs. La coopération régionale étant une condition incontournable de notre avenir européen et euro-atlantique, le Conseil de coopération régionale avec ses capacités opérationnelles et son expertise est donc un catalyseur majeur pour la mise en œuvre des projets politiques du Processus de coopération en Europe du Sud-Est.

Nous assumons la présidence du Processus de coopération en Europe du Sud-Est pour la deuxième fois dans l'histoire de la plus ancienne initiative régionale autochtone de cette partie de l'Europe. La coopération régionale est notre priorité la plus importante en politique étrangère, car elle favorise le développement, la stabilité, la prospérité et la paix dans la région. Par des projets concrets, la coopération régionale est une occasion unique d'amélioration et d'approfondissement de la coopération dans divers domaines. Parler d'une seule voix est capital pour l'avenir de la région. En outre, bon nombre d'initiatives et de projets adoptés dans le cadre du Processus de coopération en Europe du Sud-Est coïncident avec les priorités et les politiques qui découlent des trois dimensions interdépendantes de l'OSCE et qui nous ont inspiré pour exposer les priorités de la Présidence en exercice macédonienne du Processus de coopération en Europe du Sud-Est.

Notre présidence a pour objectif principal de développer des relations de bon voisinage et de coopération régionale, avec pour but final, d'intégrer les pays candidats dans les organisations européennes et euro-atlantiques.

Je fais part avec grande satisfaction que durant notre présidence, nous avons tous été témoins de deux développements très importants :

1. Nous accordons tous une importance particulière au principe d'inclusion totale, nous sommes à ce titre heureux qu'au cours de la Présidence macédonienne, nous ayons tous opté en faveur d'une pleine participation du Kosovo¹ au sein du Conseil de coopération régionale. Il s'agit d'une avancée significative pour nous tous, ce qui est reconnu par l'Union européenne.
2. Des progrès substantiels ont à ce jour été réalisés entre Belgrade et Priština. Nous nous félicitons de l'accord récemment conclu qui ouvre la porte à la normalisation des relations entre les deux parties.

Notre devise « la solidarité en action » dépeint l'idée que tous les pays de la région s'engageront à mener des réformes et à lutter en faveur de la prospérité.

Le sommet thématique du Processus de coopération en Europe du Sud-Est sera consacré à la gestion des risques de catastrophes et à l'adaptation au changement climatique, questions qui relèvent de la deuxième, mais aussi des autres dimensions de notre Organisation.

Nos priorités dans le cadre du Processus de coopération en Europe du Sud-Est portent aussi sur la promotion des questions ci-après :

- Le principe de l'inclusion totale dans la coopération régionale afin de créer les conditions propices à un développement socio-économique égal dans la région ;
- La préparation et la protection contre des catastrophes naturelles et d'origine humaine, notamment par une coopération accrue dans le domaine de la sismologie ;

1 Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 des Nations Unies et à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

- La coopération dans le domaine de l'environnement afin de réduire les causes directes des changements environnementaux et climatiques ;
- Une approche régionale dans le domaine de la protection et de la gestion des ressources en eau sur la base de modèles déjà développés avec succès, notamment par la promotion de campus universitaires sous l'égide de l'UNESCO sur les ressources en eau ;
- Les diversités culturelles et religieuses en Europe du Sud-Est, notamment par la commémoration du centième anniversaire de la guerre des Balkans et de l'Holocauste en organisant une conférence régionale à Skopje au Musée des victimes de l'Holocauste ;
- Une approche régionale de la coopération en matière de défense afin de développer la préparation et continuité durable des capacités de défense conformément aux normes de l'OTAN, et comme recommandé par le concept mis en œuvre par le Centre régional d'assistance à la vérification et à la mise en œuvre de la maîtrise des armements (RACVIAC), et ;
- La promotion des principes de bon voisinage, coopération et réconciliation régionales par l'intensification de la coopération dans les domaines de la politique, de la sécurité, des échanges, de la culture entre les peuples, de l'éducation et dans d'autres domaines pertinents, afin de créer des conditions propices au développement socio-économique et au progrès de l'intégration européenne et euro-atlantique.

Comme vous pouvez aisément le constater, ces priorités sont étroitement liées aux priorités et aux politiques qui découlent du concept global de sécurité de l'OSCE. Au cours des 11 derniers mois, en coopération avec les autres États membres, nous avons fait de notre mieux pour traduire les paroles en actes, en organisant et en convoquant une série de réunions formelles et informelles, des conférences ministérielles et autres, ainsi qu'en inaugurant des initiatives et politiques spécifiques. Je crois fermement que, ce faisant, notre présidence a continué la pratique des présidences précédentes et a apporté une contribution supplémentaire à la collaboration régionale, mais aussi une contribution régionale en relation avec les engagements et les valeurs de l'OSCE.

Pour conclure, je voudrais informer le Conseil que la réunion de clôture des Ministres des affaires étrangères des États membres du Processus de coopération en Europe du Sud-Est et le Sommet de clôture de la Présidence en exercice macédonienne du Processus de coopération en Europe du Sud-Est se tiendront à Ohrid du 29 mai au 1^{er} juin de cette année.

Enfin, permettez-moi, cher Goran, de vous réitérer notre soutien, à vous ainsi qu'à votre équipe compétente de Sarajevo. Nous sommes plus que convaincus de vos capacités à faire avancer l'agenda de la coopération régionale et à donner une plus grande visibilité au Conseil de coopération régionale.

Je vous remercie, Monsieur le Président.